



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### Moyen-Orient

Question écrite n° 49520

#### Texte de la question

M. Philippe Meunier appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les persécutions dont font l'objet les chrétiens d'Orient, en Syrie, en Irak, en Égypte et au Liban notamment. La France se doit de défendre les chrétiens d'Orient en prenant les mesures d'urgence qui s'imposent pour les protéger dans leurs villes et villages et empêcher les persécutions, et ce avec l'appui de l'Europe. Aussi, il lui demande s'il entend diligenter une enquête internationale sur le sort des deux évêques d'Alep et des trois prêtres enlevés en Syrie en 2013 et oeuvrer pour leur libération.

#### Texte de la réponse

La France défend partout dans le monde la liberté de religion ou de conviction. Elle est particulièrement préoccupée par la détérioration de la situation des personnes appartenant aux minorités religieuses. La France intervient auprès des Etats concernés, dans le cadre de sa politique de défense des droits de l'Homme, afin qu'ils assurent la protection du libre exercice des cultes par leurs citoyens et éliminent toute forme de discrimination fondée sur la religion ou la conviction. La politique de la France vis-à-vis des chrétiens d'Orient s'inscrit dans cette politique de défense et de promotion des droits de l'Homme à portée universelle, et inclut notamment le respect des droits des personnes appartenant aux minorités religieuses. La France condamne systématiquement les actions des groupes terroristes partout dans le monde et en particulier les violences contre les populations civiles, les déplacements forcés et les détentions arbitraires de civils. La France a notamment condamné les enlèvements des deux évêques et des trois prêtres en 2013 en Syrie. Elle utilise tous les canaux à sa disposition pour aider à leur libération, comme dans toute situation impliquant des otages, en tenant compte du fait qu'il s'agit de hauts responsables religieux. La France soutient les travaux de la commission d'enquête internationale sur les droits de l'Homme en Syrie. Celle-ci a été mandatée par les Nations unies dès août 2011, pour documenter les violations des droits de l'Homme et du droit international humanitaire. Elle a notamment dénoncé les exactions commises contre les personnes en raison de leur appartenance religieuse, et le cas des membres du clergé enlevés par des groupes terroristes est mentionné dans son dernier rapport de février 2014. La France condamne ces violations et s'engage pour lutter contre l'impunité en Syrie.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Meunier](#)

**Circonscription :** Rhône (13<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49520

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée au JO le :** [11 février 2014](#), page 1150

**Réponse publiée au JO le :** [22 avril 2014](#), page 3433